DOSSIER



Jeune homme non-voyant et son instructrice de locomotion traversant un passage piéton à l’aide d’une canne

## L’ESSENTIEL de l’année 2015

**Toutes les informations de « L’Essentiel 2015 » sont issues du rapport**

**annuel 2015 de l’association Valentin Haüy, disponible sur le site internet** [**www.avh.asso.fr**](http://www.avh.asso.fr) **ou obtenu sur simple demande écrite.**

## Le projet associatif : l’expression affirmée d’une volonté commune

**L’année 2015 a été marquée par la constitution du projet associatif de Valentin Haüy, véritable projection de nos missions pour l’avenir, tenant compte de nos racines et nos valeurs historiques. Occasion d’une réflexion partagée, le projet n’ignore pas les réalités économiques. Celles-ci contraignent l’association à faire des choix dans l’ensemble de ses activités. Fidèles à la mission sociale voulue par Maurice de La Sizeranne, fondateur de l’association Valentin Haüy, nos forces vives des comités régionaux et locaux, des établissements et du siège**

**ont la volonté affirmée de s’adapter aux évolutions technologiques, sociales et sociétales d’un monde en constante évolution.**

**Nous espérons que ce dossier, conforme aux préconisations du Comité de la Charte du don en confiance, convaincra nos généreux donateurs de renouveler et si possible d’accroître leur soutien. Nous les en remercions ainsi que toutes nos équipes de bénévoles, de salariés et de mécénats de compétences. Grâce à eux, grâce à vous, donateurs, l’association saura relever les défis de notre temps afin de permettre aux personnes déficientes visuelles, de plus en plus nombreuses, de vivre pleinement.**

Le projet associatif, finalisé en 2015, définit pour les années à venir les orientations de notre association. Il tient compte de trois grandes priorités, inégalement insatisfaites par la société à l’égard des personnes aveugles et malvoyantes : l’autonomie physique et numérique, l’accès à la lecture et à la vie sociale et l’accompagnement vers l’emploi.

Être au plus près des quelque 20 000 bénéficiaires de l’association Valentin Haüy, c’est leur donner la possibilité d’accéder à la culture, c’est les former à un emploi ou aux nouvelles technologies, c’est leur permettre d’accéder à l’autonomie, mais c’est également leur proposer de faire du sport ou de se détendre dans des activités de loisirs ou lors de séjours de vacances adaptés. Être au plus près des personnes aveugles ou malvoyantes, c’est leur permettre de participer à la vie sociale, en un mot, de faire en sorte qu’elles vivent dans la dignité.

Accéder à la culture

Environ 180 000 prêts ont été réalisés par la médiathèque par 5 482 emprunteurs actifs : 90 767 livres sonores sur CD ont été prêtés et 82 306

téléchargés sur Éole par 2 551 emprunteurs actifs, 4 948 livres en braille et 1 760 ouvrages en braille numérique ont été téléchargés sur Éole. En outre, des partenariats entre la médiathèque Valentin Haüy et 56 bibliothèques publiques ont permis d’atteindre un plus grand nombre d’utilisateurs déficients visuels.

Accéder à la formation

156 étudiants aveugles ou malvoyants ont été formés au Centre de formation et de rééducation professionnelle à des métiers aussi divers que masseurs-kinésithérapeutes, artisans chaisiers, praticiens bien-être, ou agents administratifs. 53 jeunes déficients visuels avec troubles associés ont été accueillis à l’IMPro de Chillly Mazarin dans le but de construire un projet d’insertion sociale et professionnelle. 518 personnes déficientes visuelles ont été formées à l’informatique adaptée dans les 43 clubs nouvelles technologies répartis dans les comités régionaux et locaux.

322 cours de braille ont été dispensés dans 38 comités à 122 nouveaux stagiaires et 55 élèves ont opté pour les cours par correspondance.

L’accompagnement à la vie sociale et à l’emploi

150 travailleurs handicapés sont employés dans les ESAT Escolore (Puy-de-Dôme) et Odette Witkowska (Rhône). Au total, l’association Valentin Haüy emploie 255 travailleurs handicapés et s’honore d’être reconnue comme le premier employeur de personnes déficientes visuelles en France.

Se détendre, participer à la vie sociale

Être au quotidien auprès des personnes déficientes visuelles, c’est aussi les accompagner dans leurs activités de détente dans un environnement adapté et sécurisé : 116 personnes aveugles et/ou malvoyantes ont bénéficié de séjours organisés par les équipes du siège et des comités régionaux et locaux. La résidence de vacances « le Moulin du Cassot » en Charente-Maritime a accueilli 350 résidents. Le service des sports a encadré 147 adhérents titulaires d’une licence de la FFH dans des disciplines telles que le cécifoot, le torball, la natation, la gymnastique…

Soutenir, accompagner, contribuer sans relâche à l’autonomie des

personnes aveugles et malvoyantes, telle est la mission de l’association Valentin Haüy. ■

**Bernard Serre**

Secrétaire général

****

Jeune femme non-voyante lisant avec ses doigts une affiche comportant une inscription en braille

## Perspectives de l’association Valentin Haüy

Dans les pays développés comme la France, la population aveugle ou malvoyante est en forte croissance. Déjà, plus d’un million de personnes connaissent les handicaps visuels liés au grand âge avec une cécité partielle ou totale. Parallèlement, nous assistons à une révolution sociétale.

Le numérique envahit nos vies, pour le meilleur et pour le pire. Notre façon de communiquer en est bouleversée. La réalité devient virtuelle et les images inaccessibles aux déficients visuels.

De ces constats, je tire des perspectives ambitieuses pour notre association, entièrement dédiée aux personnes aveugles ou malvoyantes depuis plus de 125 ans. L’explosion démographique de la malvoyance lui ouvre le champ des bénéficiaires. La révolution numérique est une chance à condition qu’elle s’accompagne d’accessibilité. Ne plus voir est, certes, une terrible épreuve mais il existe des moyens pour la surmonter : apprendre à se déplacer sans la vue, vivre chez soi avec l’aide de matériel spécialisé, remplacer le livre écrit par le livre parlé, aller au cinéma voir un film en audiodescription, pratiquer un sport ou des loisirs adaptés, savoir utiliser un ordinateur ou un téléphone portable…

Accompagner les personnes aveugles ou malvoyantes, les former et leur faire connaître les offres d’autonomie ne suffit pas. Il nous faut agir sur l’environnement, au sens large. La déficience visuelle étant méconnue, le besoin de sensibilisation des personnes voyantes est grand, pas seulement pour les accompagnants mais aussi pour ceux qui aménagent ou créent l’environnement. Il n’y a pas d’autonomie sans accessibilité.

Il reste à remplir deux conditions pour transformer notre ambition en réalité sociale :

* asseoir la solidité financière de l’association grâce aux dons, aux legs, au mécénat et à la maîtrise des dépenses ;
* nous faire connaître du plus grand nombre.

Dans les deux cas, nous avons besoin de vous, cher lecteur, cher donateur : agissez avec nous, par votre don ou votre parole, pour aider les personnes aveugles ou malvoyantes à vivre pleinement. ■

**Gérard Colliot**

Président

Le modèle socio-économique de l’AVH

Depuis sa création en 1889, l’association Valentin Haüy accompagne les personnes aveugles ou malvoyantes vers l’autonomie et l’intégration sociale.

Elle s’appuie sur une infrastructure largement répartie sur le territoire national. Un bénévolat partagé d’aveugles et de voyants anime autant de missions que de besoins : sensibilisation, formation, insertion, emploi, sports, culture, loisirs, matériels adaptés.

Son action se déploie dans deux domaines : d’une part, elle assure la conduite des opérations et la gestion de divers établissements de formation et de travail pour handicapés accompagnés financièrement par l’État et les collectivités locales. D’autre part, elle rend une multiplicité de services aux personnes aveugles ou malvoyantes dans toute la France.

En 2013, à la suite de la création de la Fondation, la gestion des investissements immobiliers locatifs et de l’essentiel des valeurs mobilières de placement a été confiée à la Fondation, cette dernière ayant pour mission de financer en priorité, de façon récurrente ou ponctuelle, les activités et projets de l’association ou présentés par elle. L’association et la Fondation agissent de concert pour répondre aux besoins des aveugles et des malvoyants.

Depuis quelques années, le résultat d’exploitation, qui mesure la rentabilité économique intrinsèque de l’association, est significativement négatif et l’équilibre des comptes est recherché grâce à des cessions d’actifs. Face au plafonnement des financements publics, dans un contexte de très vive compétition dans l’obtention de dons et de legs, l’association se doit d’élargir toujours plus sa base de ressources tout en optimisant son offre de services.

## L’Essentiel du Compte d’Emploi des Ressources (CER) de l’année 2015

Synthèse en millions d’euros

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Utilisation des ressources** | **Emplois****2015** | **Utilisation des** **ressources issues de la générosité du public** |
| Missions d’action sociale | 30,1 | 3,1 |
| Missions d’action culturelle | 3,3 | 1,5 |
| Frais de recherche de fonds | 1,7 | 1,7 |
| Frais de fonctionnement | 3,3 | 1,1 |
| Fonctionnement patrimonial | 0,3 | 0 |
| Divers | 1,0 | 0 |
| **Total général** | **39,7** | **7,4** |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Ressources collectées** | **Ressources****2015** | **Ressources issues de la générosité du public** |
| Dons | 3,0 | 3,0 |
| Legs | 4,7 | 4,6 |
| Fonds privés | 2,7 | 0 |
| Subventions | 14,3 | 0 |
| Autres produits | 14,0 | 0 |
| Divers | 1,0 | -0,2 |
| **Total général** | **39,7** | **7,4** |

**Les comptes certifiés ont été approuvés par l’assemblée générale du 9 juin 2016 et arrêtés sur un déficit net de de 140 428 euros.**

RESSOURCES

Les ressources inscrites au compte d’emploi des ressources de l’exercice s’élèvent à 39 580 K€, à l’égal pratiquement des ressources de l’exercice antérieur (39 696 K€).

Elles se composent pour mémoire des « prix de journée et dotations globales » et des subventions en provenance de la puissance publique, État et collectivités, des dons et legs en provenance du grand public, des productions vendues par les entreprises adaptées et les ESAT, et enfin du chiffre d’affaires facturé au titre des ventes de matériels spécialisés et des prestations de service rendues par les services du Siège.

L’association bénéficie également de la collaboration de 3 300 bénévoles et de 39 personnes en « mécénat de compétences ».

Ces ressources permettent de déployer une grande variété d’actions destinées à satisfaire la plupart des besoins propres des personnes déficientes visuelles, et cela dans le cadre de missions sociales et culturelles.

Les moyens d’action se sont ainsi exprimés en 2015, grâce au concours de tous les acteurs sociaux qui soutiennent l’action de l’association par leurs contributions financières directes :



Graphique des ressources financières directes (39,7 millions d’euros)

Détail du graphique

**Ressources financières directes (39,7 M€)**

36 % Subventions publiques

26 % Produits de l’activité sociale

12 % Legs

9 % Revenus financiers

8 % Dons

7 % VH-Fondation et mécénat

2 % Divers

Les ressources globales de l’association se résument ainsi :



Graphique ressources globales de l’association Valentin Haüy

(55,9 millions d’euros)

Détail du graphique

Ressources globales de l’association Valentin Haüy (55,9 M€)

71 % Ressources financières : 39,6 M€

29 % Bénévolat et mécénat de compétences : 16,3 M€

L’association Valentin Haüy est le modèle accompli d’un fabricant d’utilité publique totalement intégré dans la société où il est né, quand s’allient pour son bien le cœur des humains, l’engagement citoyen des entreprises et l’action civique de l’État.

EMPLOIS

S’agissant de l’utilisation des ressources, pour mémoire 38 863 K€, 33 471 K€ ont été consacrés aux actions sociales et culturelles, dont 57 % au bénéfice du fonctionnement des établissements sous tutelle sociaux et médico-sociaux et des ateliers autonomes, et 43 % aux autres missions sociales.

Les principaux budgets de charges des missions sociales hors établissements tirés de la comptabilité analytique concernent : L’excédent des ressources sur les emplois est essentiellement consommé par :

* les frais généraux de fonctionnement du siège (3 345 K€) qui représentent 8.4 % du total : secrétariat général, services généraux, coordination des comités, DRH, informatique et comptabilité ;
* les frais de collecte qui se montent à 1 723 K€ ;
* les frais engagés au titre de la gestion patrimoniale, soit 334 K€.

Globalement, par rapport à 2014, les frais de personnel sont restés stables.

Face à l’augmentation de la population malvoyante, due notamment à l’allongement de la durée de vie, la demande de service nous oblige à poursuivre la recherche de ressources nouvelles



Graphique emploi des ressources financières hors établissements

en 2015 (14,4 millions d’euros)

Détail du graphique

**Emploi des ressources financières hors établissements en 2015**

**(14,4 M€)**

29 % Comités Valentin Haüy

26 % Activités sociales du siège \*

19 % Accès à la culture

14 % Centre résidentiel et centre de vacances adaptés

7 % Actions de sensibilisation

3 % Accès au cinéma et à la télévision

1 % Accès aux technologies de l’information

1 % Missions sociales à l’étranger

\* Le service du matériel spécialisé, le service social, les séjours de vacances, les cours de braille par correspondance, le pôle central accessibilité,

les manifestations sportives

## L’essentiel du bilan à fin 2015

Avec un total actif/passif de 56,1 M€, le bilan affiche 38,1 M€ de fonds propres.

Le poste Immobilisations nettes de 28,5 M€ a augmenté de 1,7 M€, traduction d’investissements importants réalisés dans deux établissements. Il faut rappeler que ces valeurs ne reprennent que la valeur comptable

« historique » des biens immobiliers d’exploitation de l’association. Ces biens d’où se déploient en France entière les missions de l’association Valentin Haüy recèlent d’importantes plus-values potentielles. Il s’agit d’une richesse captive indisponible, immobilisée dans l’immeuble de la rue Duroc, les sites de nos établissements et la quarantaine de locaux régionaux dont nos comités ont besoin.

La trésorerie active est de 22,9 M€ de liquidités à l’actif. Les valeurs mobilières de placement sont pour plus de 95 % de leur montant constituées par des parts « B » du Fonds Professionnel Spécialisé Valentin Haüy Patrimoine. L’ensemble Disponibilités et VMP a baissé de près de 3 M€.

Les fonds propres sont, comme souligné, importants, et représentent 68 % du total du bilan. L’endettement bancaire a légèrement baissé.

|  |
| --- |
| **Bilan actif au 31 décembre 2015 (en millions d’euros)** |
| **Actif** | **2015** | **2014** |
| **Immobilisations nettes** | **28,5** | **26,8** |
| **Stocks** | **0,5** | **0,5** |
| **Créances** | **4,0** | **3,8** |
| **Valeurs mobilières de placement** | **12,1** | **14,1** |
| **Disponibilités** | **10,8** | **11,7** |
| **Comptes de régularisation** | **0,2** | **0,2** |
| **Total actif** | **56,1** | **57,1** |

|  |
| --- |
| **Bilan passif au 31 décembre 2015 (en millions d’euros)** |
| **Passif** | **2015** | **2014** |
| **Fonds propres** | **38,1** | **38,2** |
| **Fonds dédiés** | **0,9** | **1,0** |
| **Provisions** | **4,1** | **4,6** |
| **Emprunts** | **7,1** | **7,8** |
| **Dettes à court terme** | **5,3** | **5,3** |
| **Comptes de régularisation** | **0,6** | **0,2** |
| **Total passif** | **56,1** | **57,1** |

## L’essentiel du compte de résultat 2015

Les produits d’exploitation se sont élevés en 2015 à 34 940 K€ contre 36 759 K€ soit une baisse de 4,9 %.

Les ventes de marchandises se sont situées à 2 629 K€ soit une baisse de 4,4 %. La production vendue est, elle, quasiment stable (- 1,0 %) à 4 018 K€. La facturation de journées et la dotation globale se sont élevées à 11 286 K€ contre 11 485 K€ soit une baisse de 1,7 %. Les subventions d’exploitation se sont lourdement affaissées, de 20,3 %, à 3 564 K€. Au sein de celles-ci, celle accordée par la Fondation, s’est élevée à 2 624 K€. Le niveau des dons s’est amélioré avec un produit de 2 970 K€. Enfin, les legs encaissés ont enregistré une baisse de 10,7 %, pour atteindre 4 638 K€.

Les autres produits ont baissé de 8,4 % pour s’établir à 3 342 K€ ; il s’agit des loyers perçus (964 K€), de l’aide aux postes versée aux ESAT et aux EA (2 138 K€) et enfin de diverses participations (usagers, taxe d’apprentissage pour 152 K€). Les charges d’exploitation n’ont quant à elles baissé que de 2,9 %, à 38 157 K€ parmi lesquelles, des salaires et charges sociales pour

22 224 K€, soit 58 % des charges d’exploitation.

Le résultat d’exploitation négatif a été largement compensé par un résultat financier de 3 067 K€ (1 324 K€ en 2014).

Ce résultat a été obtenu essentiellement par des produits de cession de valeurs mobilières qui se sont élevés à 3 046 K€ contre 1 861 K€ l’année dernière.

Au final, le résultat net d’ensemble a été proche de l’équilibre, plus précisément dégageant une légère perte de 140 K€. Ce résultat est honorable ; il doit être considéré en gardant à l’esprit le niveau de ponction sur le patrimoine.

|  |
| --- |
| **Compte de résultat au 31 décembre 2015****(en millions d’euros)** |
|  | **2015** | **2014** |
| **Produits d’exploitation** | **34,9** | **36,8** |
| **Charges d’exploitation** | **38,1** | **39,3** |
| **Résultat d’exploitation** | **-3,2** | **-2,5** |
| **Résultat financier** | **3,1** | **1,3** |
| **Résultat courant** | **-0,1** | **-1,2** |
| **Résultat exceptionnel** | **-0,1** | **0,3** |
| **Divers** | **0,1** | **0** |
| **Résultat net** | **-0,1** | **-0,9** |

LA FONDATION

La Fondation a dégagé en 2015 un résultat proche de l’équilibre.

Le résultat d’exploitation a été négatif de 2 213 K€ et le résultat financier positif de 756 K€. Le quasi équilibre a été obtenu grâce à des cessions d’actifs, comptabilisées en résultat exceptionnel, lequel a été de 1 558 K€.

Le total du bilan est passé de 94 534 K€ à 101 266 K€, essentiellement du fait de l’augmentation des valeurs mobilières de placement. ■

**André Bélard**

Trésorier

Comptes certifiés

Les comptes de l’association Valentin Haüy sont certifiés par le Cabinet MAZARS, commissaire aux comptes. Ils sont publiés dans le rapport annuel et sont disponibles sur le site [www.avh.asso.fr](http://www.avh.asso.fr) ou sur demande par courrier adressé à l’association.